



C/40/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 août 2006

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Quarantième session ordinaire**  
**Genève, 19 octobre 2006**

**RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 2005**

*(trente-septième année)*

**I. COMPOSITION DE L'UNION**

Membres

1. Au 31 décembre 2005, l'Union comptait 60 membres. L'organisation intergouvernementale et l'État ci-après sont devenus membres de l'Union en 2005 :

2. Le 29 juin 2005, la Communauté européenne (CE) a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à son égard le 29 juillet 2005. La Communauté européenne est donc ainsi la première organisation intergouvernementale à devenir membre de l'Union.

3. Le 15 septembre 2005, l'Albanie a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à l'égard de l'Albanie le 15 octobre 2005.

4. Au 31 décembre 2005, les 60 membres de l'Union étaient les suivants : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Panama,

Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine et Uruguay. L'état détaillé des adhésions à l'Union, par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2005, est donné à l'annexe I.

#### Situation par rapport aux différents actes de la Convention

5. Au 31 décembre 2005, la situation des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) deux États étaient liés par la Convention de 1961, modifiée par l'Acte de 1972, à savoir la Belgique et l'Espagne;

b) l'Acte de 1978 liait les 25 États suivants : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, France, Irlande, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Portugal, Slovaquie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Ukraine et Uruguay.

c) l'Acte de 1991, acte le plus récent, liait 32 États et une organisation : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovénie, Suède et Tunisie.

#### Futurs membres

6. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente convention".

7. Une demande déposée par la Malaisie, dans une lettre datée du 10 novembre 2004, a été examinée au cours de la période considérée.

8. À sa vingt-deuxième session extraordinaire, tenue le 8 avril 2005, le Conseil a examiné la conformité de la loi de la Malaisie avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

9. En ce qui concerne la Malaisie, le Conseil a décidé

"a) de prendre note des renseignements communiqués dans le document C(Extr.)/22/2;

"b) de prendre note de l'examen préliminaire effectué par le Comité consultatif concernant la conformité de la loi de 2004 sur la protection des obtentions végétales de la Malaisie avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales. Il indique que cette loi requiert encore quelques dispositions complémentaires et modifications, exposées dans le document C(Extr.)/22/2,

afin d'être pleinement conforme à l'Acte de 1991; cette loi sera à nouveau soumise au Comité consultatif une fois ces dispositions complémentaires et modifications incorporées;

“c) de demander au Bureau de l'Union de proposer son aide au Gouvernement de la Malaisie pour rédiger les dispositions complémentaires et les modifications requises; et

“d) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement de la Malaisie de cette décision.”

## II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

### Conseil

10. Le Conseil a tenu sa vingt-deuxième session extraordinaire le 8 avril 2005, sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexique), présidente du Conseil.

11. Il a examiné la conformité à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV de la loi de 2004 sur la protection des obtentions végétales de la Malaisie et pris note des décisions prises par le Comité consultatif à sa soixante-neuvième session.

12. Le Conseil a tenu sa trente-neuvième session ordinaire le 27 octobre 2005, également sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías. Quarante-huit membres de l'Union, sept États observateurs<sup>1</sup> et sept organisations observatrices<sup>2</sup> y ont participé.

13. À cette session, le Conseil a traité les grandes questions suivantes :

a) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 2004 et a pris note du rapport sur les activités des neuf premiers mois de 2005.

b) Il a adopté les “Règles concernant l'octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d'observateur auprès des organes de l'UPOV et l'accès aux documents de l'UPOV”, figurant dans le document C/39/13, et a décidé de les publier dans la zone d'accès libre du site Web de l'UPOV.

c) Il a pris note des travaux effectués par le Comité administratif et juridique (CAJ) à sa cinquante et unième session, tenue le 7 avril 2005, décrits dans le document C/39/9, et à sa cinquante-deuxième session, les 24 et 25 octobre 2005, tels que présentés verbalement par son Président.

---

<sup>1</sup> Arabie saoudite, Égypte, Grèce, Malaisie, Maurice, Thaïlande et Turquie.

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), European Seed Association (ESA), Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) et Fédération internationale des semences (ISF).

d) Il a pris note les travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN, tels que présentés dans le document C/39/10, et a approuvé le programme de travail exposé dans ce document.

e) Le Conseil a pris note du document C/39/11, État financier intermédiaire pour 2004; arriérés de contributions au 21 octobre 2005.

f) Il a approuvé le programme et budget pour l'exercice biennal 2006-2007, tel que proposé dans le document C/39/4, y compris le montant des contributions des membres, le plafond maximal des dépenses inscrites au budget ordinaire et le nombre total de postes pour le Bureau de l'Union (le "Bureau").

g) Il a pris note d'une recommandation du Corps commun d'inspection des Nations unies (CCI), adressée à l'OMPI et liée au fait que l'actuel directeur général de l'OMPI et secrétaire général de l'UPOV a, volontairement, décliné toute rémunération ou indemnité pour ses fonctions de secrétaire général de l'UPOV.

h) Il a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante-deuxième session ordinaire du Conseil, en 2008 :

i) Mme Beate Rücker (Allemagne), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles;

ii) Mme Sally Watson (Royaume-Uni), présidente du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur;

iii) M. Alejandro Barrientos Priego (Mexique), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières;

iv) Mme Sandy Marshall (Canada), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers;

v) M. Niall Green (Royaume-Uni), président du Groupe de travail technique sur les plantes potagères;

vi) M. Henk Bonthuis (Pays-Bas), président du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN.

i) Il a pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique relatifs aux obtentions végétales qui ont été présentés par les membres et observateurs. Il a accepté les propositions relatives à de possibles améliorations aux futures versions du document C/39/5 "Coopération en matière d'examen".

j) Il a approuvé le calendrier des réunions en 2006 et a noté les dates provisoires des sessions des organes de l'UPOV en 2007.

### Comité consultatif

14. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-neuvième session le 8 avril 2005, sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexique). Il a procédé à l'examen préliminaire de la conformité de la loi de 2004 sur la protection des obtentions végétales de la Malaisie avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Il a examiné les éléments qui devraient guider le Bureau dans l'élaboration du programme et budget de l'Union pour l'exercice biennal 2006-2007. Il a donné son accord pour qu'une réunion spéciale se tienne dans l'après-midi du 25 octobre 2005, afin d'inviter les organisations internationales d'obtenteurs à présenter leurs points de vue sur des questions relatives à l'application du droit d'obtenteur. Il a pris note du programme de travail à moyen terme du Bureau pour 2008-2011. Il a décidé d'ajouter l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) à la liste des organisations non gouvernementales invitées aux sessions du CAJ. Il a approuvé les principes relatifs à l'octroi du statut d'observateur auprès des organes de l'UPOV et a demandé que les règles régissant le statut d'observateur et l'accès aux documents de l'UPOV soient rassemblées en un seul document et publiées dans la zone d'accès libre du site Web de l'UPOV. Il a pris note de faits récents survenus dans le secteur de la biodiversité et des ressources phylogénétiques ainsi qu'au Conseil des ADPIC en ce qui concerne le réexamen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC). Il a pris note d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux présenté par le président du Groupe de travail ad hoc chargé d'étudier les incidences des droits d'obtenteur.

15. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-dixième session le 26 octobre 2005, également sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexico).

16. Le Comité consultatif a reçu des informations sur l'état d'avancement de l'examen des lois des États et organisations ayant entamé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV. Il a adopté les recommandations du Groupe consultatif sur les questions financières à long terme de l'UPOV. Il a accepté la proposition visant à créer une base de données de l'UPOV pour faciliter l'assistance à fournir dans le développement de la protection des obtentions végétales. Il a pris note du démarrage réussi d'un cours d'enseignement à distance intitulé "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV" en septembre 2005 et a accepté le programme d'enseignement à distance pour 2006. Il a pris note des informations fournies concernant la biodiversité, les ressources phylogénétiques et la protection des obtentions végétales, ainsi que des éléments nouveaux au Conseil des ADPIC concernant le réexamen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC. Il a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session, qui doit se tenir le 7 avril 2006, un point relatif à l'examen des questions soulevées par les organisations d'obtenteurs lors de la réunion sur la défense des droits d'obtenteur qui s'est tenue le 25 octobre 2005 dans l'après-midi.

### Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

17. Le CAJ a tenu ses cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions les 7 avril et 25 octobre 2005 respectivement. Le Comité technique (TC) a tenu sa quarante et unième session du 4 au 6 avril 2005. Les documents C/39/9, C/40/9 et C/39/10 contiennent de plus amples informations sur les travaux du CAJ et du TC. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa trente-neuvième session à Nitra

(Slovaquie) du 6 au 10 juin 2005. La vingt-troisième session du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a eu lieu à Ottawa (Canada) du 13 au 16 juin 2005. Le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) a tenu sa neuvième session à Washington (États-Unis d'Amérique) du 21 au 23 juin 2005. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa trente-sixième session à Kôfu (Japon) du 5 au 9 septembre 2005. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa trente-huitième session à Séoul (République de Corée) du 12 au 16 septembre 2005. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa trente-quatrième session à Christchurch (Nouvelle-Zélande) du 31 octobre au 4 novembre 2005. Les sessions de ces groupes de travail techniques ont toutes été précédées d'un atelier préparatoire.

### III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS

18. Le 1<sup>er</sup> février, une réunion a eu lieu au siège de l'UPOV avec M. Evans O. Sikinyi, président du Groupe de travail ad hoc chargé d'étudier l'incidence de la protection des droits d'obtenteur, et M. Arnold van Wijk, conseiller auprès de ce groupe de travail ad hoc, en vue d'élaborer les lignes directrices du projet final de rapport sur l'incidence de la protection des droits d'obtenteur.

19. Du 9 au 11 février, le Bureau a participé à l'atelier GAIA à La Minière (France). Cette activité était organisée par le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES) (France).

20. Du 14 au 16 février, à Bangkok, le Bureau a participé à la troisième Réunion du groupe de travail ad hoc à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages (ABS) de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Étaient présents quelque 500 participants représentant des gouvernements, des institutions des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des groupes autochtones et des communautés locales, des établissements d'enseignement et de recherche, et des entreprises. Le Bureau a fait une déclaration fondée sur la réponse de l'UPOV à la notification de la CDB en date du 26 juin 2003, sur l'accès et le partage des avantages, adoptée par le Conseil en octobre 2003.

21. Le 16 février, à Bangkok, le Bureau a tenu des consultations avec des fonctionnaires du Gouvernement du Royaume de Thaïlande au sujet de l'application de la loi thaïlandaise sur la protection des variétés végétales.

22. Le 17 février, à Phnom Penh, le Bureau a été reçu par M. Suy Sem, ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du Royaume du Cambodge. M. Suy Sem a réitéré l'intention de son gouvernement de promulguer une loi sur la protection des obtentions végétales en 2007 et a demandé l'assistance de l'UPOV dans les préparatifs à cet effet. L'entretien avec le ministre a été suivi de consultations avec des fonctionnaires du Ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie et du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche.

23. Le 18 février, à Phnom Penh, le Bureau a organisé, en coopération avec le Ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie du Cambodge et avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, un séminaire national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Ce séminaire a été ouvert par M. Klaut Randy, secrétaire d'État, Ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie. Une quarantaine de fonctionnaires nationaux et de scientifiques de l'Université royale d'agriculture du Cambodge y ont participé. L'objectif était de donner des conseils sur la manière de procéder pour mettre en place une protection effective des variétés végétales au Cambodge.

24. Le 21 février s'est tenu à Hanoi, organisé par le Bureau en coopération avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam et avec le soutien financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, un séminaire national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Ce séminaire a eu lieu au Centre national d'évaluation des variétés et de certification des semences. Une vingtaine de fonctionnaires y ont participé.

25. Le 22 février, à Hanoi, le Bureau a mené des consultations avec des fonctionnaires nationaux au sujet du projet de loi vietnamienne sur les droits de propriété intellectuelle qui, en son chapitre 7, contient des dispositions relatives à la protection des variétés végétales.

26. Les 23 et 24 février a eu lieu un séminaire régional sur le système UPOV de protection des obtentions végétales (mettant l'accent sur l'Acte de 1991), organisé par le Bureau en coopération avec le Secrétariat d'intégration économique centraméricaine (SIECA), le projet SIECA-USAID relatif à la propriété intellectuelle, le Ministère du développement, de l'industrie et du commerce du Nicaragua (MIFIC) et le projet relatif au renforcement de la gestion du commerce international (BID). Ce séminaire a été suivi par 33 participants du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua.

27. Le 26 février, le Bureau a reçu M. Kingsley Ofei-Neansah, secrétaire général adjoint du Syndicat général de l'agriculture du Ghana, qui a reçu des informations sur la protection des obtentions végétales.

28. Du 7 au 11 mars, à Limbé (Cameroun), le Bureau a participé à un atelier consacré à la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales fondée sur l'annexe X de l'Accord de Bangui révisé, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. La réunion a été ouverte par M. Anthioumane N'Diaye, directeur général de l'OAPI. Avec l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) et le GEVES (France), l'UPOV a été invitée à aider le Secrétariat de l'OAPI et les bureaux d'examen déjà désignés – l'ISRA au Sénégal et l'IRAD au Cameroun – dans le choix des genres et espèces par lesquels le système de protection des obtentions végétales de l'OAPI devrait commencer et pour la rédaction de documents internes et de formulaires. Dix-neuf espèces ont été désignées pour la première phase des opérations de l'OAPI en matière de protection des obtentions végétales.

29. Les 8 et 9 mars, le Bureau a assisté à une réunion du Conseil des ADPIC qui s'est tenue au siège de l'OMC.

30. Le 10 mars, à Hobaho, Lisse (Pays-Bas), le Bureau a présenté un exposé sur le système UPOV de protection des obtentions végétales à l'intention des horticulteurs néerlandais spécialisés dans la production de bulbes à fleur lors d'une réunion organisée par Stiverbol dans le cadre de l'Association royale de bulbiculture (*Royal General Bulb Grower's Association*).
31. Le 15 mars a eu lieu à Yaoundé un atelier sur la protection des obtentions végétales, organisé par le Bureau en coopération avec l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) et l'OAPI. Cet atelier, qui était lié au Congrès annuel de l'AFSTA, était présidé par M. Raouf Ghariani, président de l'AFSTA. Plus de 120 personnes y ont participé. Il a été demandé à l'UPOV d'organiser une réunion similaire en liaison avec le Congrès annuel de l'AFSTA de 2006, qui se tiendra à Entebbe (Ouganda).
32. Les 16 et 17 mars, à Yaoundé, le Bureau a suivi le Congrès annuel de l'AFSTA. L'une des sessions plénières a été consacrée aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine de la création variétale. Un ancien fonctionnaire du Bureau a présenté un exposé.
33. Le 17 mars, au siège de l'OAPI à Yaoundé, le Bureau a été reçu par M. Anthioumane N'Diaye, directeur général de l'OAPI. L'entretien a porté sur l'avancement des travaux en vue des opérations de protection des obtentions végétales que va mener l'OAPI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et sur les mesures d'appui à la phase initiale de ces opérations. Il a également été question d'un projet de proposition de coopération avec la Communauté européenne.
34. Les 23 et 24 mars, à Genève, le Bureau a fait une présentation et a participé à la conférence de l'unité organique "Obtenteurs" de l'association Fleuroselect.
35. Les 30 et 31 mars, à Rome, le Bureau a assisté, en qualité d'observateur, à une partie de la session du Conseil d'administration de l'OCVV.
36. Le 1<sup>er</sup> avril, à Rome, au Ministère italien des activités productives, le Bureau a présenté un exposé lors d'un séminaire consacré au système communautaire de protection des obtentions végétales. Environ 70 représentants de ministères, cabinets d'avocat, sociétés de sélection variétale et instituts de recherche italiens y ont participé.
37. En marge des sessions des organes de l'UPOV du 4 au 8 avril, le Bureau a reçu des délégations de l'Azerbaïdjan, de l'Égypte et de la Malaisie avec lesquelles ont été examinées des questions en rapport avec l'adhésion de ces États à la Convention UPOV.
38. Le 15 avril, le Bureau a reçu M. Phil Thorpe, directeur adjoint de la Direction des brevets à l'Office des brevets du Royaume-Uni, et Mme Pamela Tarif, de la Représentation permanente du Royaume-Uni auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, avec lesquels ont été examinées des questions se rapportant à la protection des obtentions végétales dans les pays en développement.
39. Le 19 avril, le Bureau s'est entretenu avec M. Michael J. R. Blackman, rédacteur en chef de *World Patent Information*, au sujet d'articles traitant de la protection des variétés végétales qu'il avait l'intention de publier. Un article intitulé "Progress of plant variety protection based on the International Convention for the Protection of New Varieties of Plants (UPOV Convention)" est paru dans *World Patent Information*, n° 27 (2005).

40. Le 22 avril, le Bureau a reçu Mme Biljana Lekik, chef adjoint de département à l'Office d'État de la propriété industrielle. Mme Lekik a informé le Bureau que le Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine a en préparation un texte de loi sur la protection des droits d'obtenteur.
41. Le 25 avril, le Bureau a reçu M. Jean Louis Duval, consultant, qui a apporté des renseignements sur des projets en matière de semences auxquels il participe en Arménie, au Kirghizistan et au Tadjikistan.
42. Le 29 avril, à Nice (France), le Bureau a présenté un exposé à la Conférence annuelle de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA). La conférence a été précédée d'un dîner d'adieu en l'honneur de M. René Royon, secrétaire général de la CIOPORA.
43. Le 2 mai, le Bureau a reçu M. Moe Moe Thwe, directeur adjoint au Ministère de la science et de la technologie, et M. Daw Khin San Thi, directeur adjoint au Bureau du procureur général du Myanmar, auxquels il a fourni des renseignements sur les conditions requises pour adhérer à la Convention UPOV.
44. Le 4 mai, le Bureau a reçu Mme Tene Reece, directrice adjointe de l'enregistrement, Office de la propriété industrielle de Trinité-et-Tobago. L'entretien a porté sur les mesures propres à encourager l'utilisation du système de protection des obtentions végétales à Trinité-et-Tobago.
45. Du 8 au 10 mai s'est tenu à Karaj (République islamique d'Iran), organisé par le Bureau en coopération avec le Ministère de l'effort agricole, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), et avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, un atelier consacré à la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, en relation avec le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Cet atelier a été suivi par environ 60 participants, qui ont manifesté un vif intérêt pour la poursuite de ce type d'activité dans la région. Le Tadjikistan et la République islamique d'Iran se sont déclarés disposés à accueillir des ateliers futurs. Cet atelier a été l'occasion d'envisager une démarche régionale d'instauration d'une protection des obtentions végétales.
46. Le 12 mai, à Alep (République arabe syrienne), le Bureau s'est rendu au siège de l'ICARDA. Sous la présidence de M. William Erskine, directeur général adjoint (recherche), une séance d'information sur la protection des obtentions végétales a été organisée à l'intention des scientifiques de l'ICARDA.
47. Le 12 mai, toujours à Alep, le Bureau s'est rendu au siège de l'Organisation générale pour la multiplication des semences (General Organization for Seed Multiplication – GOSM) de la Syrie. Un échange de vues a eu lieu avec M. Abdul Mohsen Assayed Omar, directeur général de la GOSM, et M. Majid Jamal, directeur général du Conseil général pour la recherche agricole scientifique (GCSAR), à Damas, ainsi qu'avec le personnel dirigeant de ces organismes. Il a notamment été question d'une première série de genres et espèces végétaux susceptibles de protection, qui pourrait comprendre des plantes potagères et des plantes ornementales.

48. Les 16 et 17 mai, à Ankara, le Bureau a organisé un séminaire national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV dans les locaux du Ministère turc de l'agriculture et des affaires rurales. Ce séminaire a été ouvert par M. Meting Şehitoğlu, directeur général à la Direction générale de la protection et du contrôle du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales. Quelque 60 fonctionnaires et représentants du secteur semencier turc ont participé à ce séminaire.
49. Le 18 mai, le Bureau s'est rendu au siège du Centre d'enregistrement et de certification des semences de la Turquie à Yenimahalle, près d'Ankara. Des questions concrètes relatives à l'examen DHS des obtentions ont été examinées.
50. Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin, à Santiago (Chili), le Bureau a participé au Congrès mondial 2005 de la Fédération internationale des semences (FIS). Lors d'une session du Comité des obtenteurs de la FIS, le Bureau a fait le point sur les faits nouveaux à l'UPOV.
51. Le 30 mai, le Bureau a reçu M. David Dzamukashvili, vice-directeur général du Centre national de la propriété intellectuelle. M. Dzamukashvili a indiqué au Bureau que le Gouvernement géorgien procède à la rédaction d'un projet de loi sur les droits d'obtenteur.
52. Le 31 mai, à Santiago (Chili), le Bureau s'est rendu au *Servicio Agrícola y Ganadero* (SAG) du Chili et a été reçu par M. Dionisio Faulbaum Mayorga, directeur national du SAG.
53. Les 2 et 3 juin, à Buenos Aires, le Bureau a participé au *Primer Foro sobre la Propiedad Intelectual para la Protección de la Biotecnología Agropecuaria*, organisé par l'Institut national des semences (INASE) en coopération avec l'Institut national de la propriété industrielle. Le Bureau a présenté un exposé sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Ce forum a réuni environ 200 participants.
54. Le 7 juin, M. Dennis Low, de l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS), a visité le Bureau. Les questions relatives à la sixième réunion technique régionale de l'Asie pour la protection des obtentions végétales, prévue en septembre 2005 à Singapour, ont été examinées.
55. Le 8 juin, au siège de l'UPOV, le Bureau a présenté à l'intention de fonctionnaires du Pakistan un exposé sur la protection des obtentions végétales dans le cadre d'un programme de formation aux négociations agricoles à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La délégation était conduite par Mme Shah-Zada Taimur Khusrow, secrétaire adjointe (OMC) au Ministère de l'agriculture du Pakistan.
56. Le 9 juin, le Bureau a reçu M. Gilles Barrier, premier secrétaire de la Mission permanente de la France à Genève. Il s'est entretenu avec lui des questions relatives à la protection des obtentions végétales et des ressources génétiques.
57. Le 13 juin, à Angers (France), le Bureau a assisté aux célébrations du dixième anniversaire de l'OCVV et a fait part des félicitations de l'UPOV dans une allocution.
58. Le 14 juin, à Angers également, le Bureau a participé en qualité d'observateur à une partie d'une session du Conseil administratif de l'OCVV.

59. Les 14 et 15 juin, le Bureau a assisté à une réunion du Conseil des ADPIC au siège de l'OMC.
60. Le 15 juin, le Bureau a reçu la visite de M. Bernard Le Buanec, secrétaire général de la FIS, pour examiner notamment la contribution de la FIS à une réunion spéciale de l'UPOV sur l'application des droits d'obtenteur prévue par le Conseil de l'UPOV pour le 25 octobre 2005.
61. Le 17 juin, le Bureau s'est mis en rapport avec le *Bundessortenamt* allemand, le *Büro für Sortenschutz* suisse, l'OCVV, la FIS et la CIOPORA afin d'établir un programme d'étude pour une délégation d'experts de l'Office de la propriété intellectuelle et de l'Office de la protection des obtentions végétales de la République de Corée.
62. Le 21 juin, à Wageningen (Pays-Bas), le Bureau a présenté une conférence lors d'un cours de formation sur la protection des obtentions végétales organisé par le Centre pour les ressources génétiques de Wageningen.
63. Le 23 juin, le Bureau a reçu M. Guus Houttuin, chef adjoint du Bureau de liaison à Genève du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, au sujet de l'adhésion de la Communauté européenne à la Convention UPOV.
64. Le 28 juin, le Bureau a examiné avec M. Edgar Krieger, secrétaire exécutif de la CIOPORA, la contribution de cette organisation à une réunion spéciale de l'UPOV relative à la défense des droits d'obtenteur prévue par le Conseil de l'UPOV pour le 25 octobre 2005.
65. Du 28 au 30 juin, le juriste principal du Bureau a participé, à Madrid, Séville et Valence, à un programme de formation professionnelle sur l'examen administratif et technique des demandes de droits d'obtenteur établi en coopération avec l'Office espagnol des variétés végétales.
66. Le 29 juin, M. Alphonse Berns, ambassadeur et représentant permanent du Luxembourg (présidence de l'Union européenne), M. Carlo Trojan, ambassadeur et représentant permanent de la Commission européenne, et M. Jacques Brodin, ambassadeur et chef du Bureau de liaison du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, ont déposé l'instrument d'adhésion de la Communauté européenne à la Convention UPOV.
67. Le 4 juillet, le Bureau a reçu deux experts de l'Office de la propriété intellectuelle et de l'Office des variétés végétales de la République de Corée, à l'intention desquels un programme d'étude de six semaines a été organisé. Ces deux experts ont reçu des informations sur ce programme et ont bénéficié de deux semaines de formation intensive au Bureau.
68. Le 4 juillet également, au siège de l'OMC à Genève, le Bureau a présenté une conférence lors d'un cours OMC/OMPI sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce à l'intention de quelque 25 enseignants de pays en développement.
69. Le 14 juillet, le Bureau a reçu Mme Maria Julia Oliva, directrice du projet sur la propriété intellectuelle et le développement durable du *Center for International Environmental Law (CIEL)*, à Genève. Les règles de l'UPOV concernant l'octroi du statut d'observateur aux organisations internationales non gouvernementales ont été expliquées à cette occasion.

70. Du 15 au 21 juillet, à Hammamet (Tunisie), le Bureau a participé à une session du Groupe de contact pour la rédaction de l'accord type de transfert de matériel dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
71. Le 18 juillet, au siège de l'UPOV, le Bureau a examiné avec M. Anthioumane N'Diaye, directeur général de l'OAPI, les perspectives soulevées par la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales par l'OAPI dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006.
72. Le 19 juillet, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a présenté un exposé lors du cours d'été de l'Académie mondiale de l'OMPI sur la protection de la propriété intellectuelle. Ce cours a réuni une trentaine d'étudiants.
73. Le 3 août, le Bureau a reçu la visite de M. John Wright, exploitant agricole et titulaire de la bourse Nuffield de Nouvelle-Zélande, qui a été informé de certains aspects de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
74. Du 8 au 12 août, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le Bureau a organisé, en coopération avec le Gouvernement espagnol, l'OMPI et la FAO, le quatrième stage de formation à l'intention des pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales et l'accès aux ressources phytogénétiques dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Quarante-neuf experts de 18 pays ibéro-américains ont participé à ce cours.
75. Les 22 et 23 août, à Tokyo, le Bureau a donné une conférence sur la défense des droits d'obtenteur au cours de formation collégiale de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Sept experts d'Argentine, de Chine, du Kenya, des Philippines, du Viet Nam et du Zimbabwe et trois fonctionnaires du Centre national pour les semences et les plants (NCSS) du Japon ont participé à ce cours, qui a duré près de trois mois.
76. Les 25 et 26 août, à Jakarta, le Bureau a organisé, en coopération avec le Ministère de l'agriculture de l'Indonésie et avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, un séminaire national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Ce séminaire a été ouvert par M. ir. Hasanuddin Ibrahim, secrétaire général du Département de l'agriculture d'Indonésie. Quelque 70 représentants d'institutions publiques, d'universités et d'entreprises semencières y ont participé. Le Bureau et des experts du Japon et des Pays-Bas ont présenté des exposés.
77. Du 29 août au 2 septembre, à Singapour, le Bureau a organisé, en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS) et l'Autorité agroalimentaire et vétérinaire de Singapour (AVA), avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, la sixième réunion technique régionale de l'Asie pour la protection des obtentions végétales. Cette réunion a été ouverte par Mme Chiam Lu Lin, sous-directrice générale de l'IPOS. Quelque 65 experts représentant 18 pays d'Asie y ont participé. L'Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA), la CIOPORA, la FIS, le Réseau international des fruits tropicaux (TFNet) et l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) étaient également représentés. Les présidents des groupes de travail techniques sur les plantes fruitières (TWF) et les plantes potagères (TWV) y ont aussi participé. Au cours de la réunion, les faits nouveaux concernant la protection des obtentions végétales dans la région et un certain nombre de principes directeurs d'examen ont été passés en revue.

78. Le 4 septembre, à Kôfu (Japon), le Bureau a organisé un atelier technique sur l'examen des obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV, qui précédait la trente-sixième session du TWF. Quelque 25 participants, y compris ceux du cours de formation de la JICA, étaient présents.

79. Le 11 septembre, à Séoul, le Bureau a organisé, en coopération avec l'Administration nationale des semences, un atelier technique sur l'examen DHS. Cet atelier s'est tenu immédiatement avant l'atelier préparatoire en vue de la trente-huitième session du TWO et des exposés ont été présentés par des experts de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de la Communauté européenne, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui participaient à la session du TWO. Cet atelier a réuni quelque 60 participants locaux.

80. Le 15 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Ervin Nina, deuxième secrétaire de la Mission permanente de la République d'Albanie. M. Nina a déposé l'instrument d'adhésion de la République d'Albanie à la Convention UPOV.

81. Du 26 au 28 septembre, à Berlin, le Bureau a assisté à la réunion du Comité exécutif de l'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI).

82. Du 26 septembre au 5 octobre, le Bureau a assisté à des parties de la quarante et unième série de réunions des assemblées des États membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

83. Les 27 et 28 septembre, à Paris, le Bureau a participé et présenté un exposé à un atelier sur la biotechnologie moderne et la certification des semences organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

84. Les 29 et 30 septembre, à Paris également, le Bureau a participé à la réunion annuelle sur les systèmes de semences de l'OCDE.

85. Les 4 et 5 octobre, à Bruxelles, le Bureau a présenté un exposé lors du séminaire sur "l'application de la protection des variétés végétales", organisé par l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV).

86. Le 7 octobre, le Bureau a reçu la visite de Mme Loreen Walker, directrice exécutive de l'Office de la propriété intellectuelle de la Jamaïque (JIPO), à Kingston. Des mesures supplémentaires de sensibilisation à la protection des obtentions végétales en Jamaïque ont été examinées.

87. Le 10 octobre, le Bureau a reçu une visite de M. Diego A. Risso, directeur général de l'Asociación Uruguaya para la Protección de los Obtentores Vegetales (URUPOV) accompagné d'une délégation. La situation de la protection des obtentions végétales en Amérique latine et les activités de l'UPOV dans cette région ont été abordées.

88. Le 10 octobre, le Bureau a rencontré, dans les locaux de l'OMPI, Mme Amal H. El Tinay, Directrice générale de l'enregistrement de la propriété intellectuelle du Soudan. Elle a été informée des activités récentes de l'UPOV au Soudan, ainsi que des principaux aspects de la Convention UPOV.

89. Le 12 octobre, le Bureau a reçu une visite de M. Sami A. Khalid, doyen de la Faculté de pharmacie du College of Technological Sciences (CTS), à Khartoum. M. Khalid a souhaité étudier dans quelle mesure la protection des obtentions végétales pouvait favoriser la l'obtention et la production de plantes médicinales.

90. Le 14 octobre, le Bureau a participé à une réunion de la haute direction de l'OMPI au cours de laquelle le directeur général de l'OMPI/secrétaire général de l'UPOV a créé en interne un groupe d'experts, le Groupe de gestion sur la grippe aviaire, afin de faire face à l'éventualité d'une pandémie de grippe aviaire.

91. Le 1er novembre, le Bureau a assisté à une session du Comité de la propriété intellectuelle de la FIS, qui s'est déroulée à Stockholm.

92. Les 3 et 4 novembre, à Hanoi, le Bureau a tenu des consultations avec des représentants du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MARD) et avec l'Office national de la propriété intellectuelle Viet Nam (NOIP). Les consultations ont été ouvertes par M. Le Hung Quoc, directeur du Département de l'Agriculture (DOA). Des experts de l'Agence danoise de développement international (DANIDA) étaient également présents. L'objectif de ces consultations était d'examiner la conformité des dispositions pertinentes du projet de loi sur la propriété intellectuelle du Viet Nam à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. La délégation de l'UPOV a été reçue par M. Bui Ba Bong, vice-ministre de l'agriculture et du développement rural, dans la salle de réception du ministère. M. Bui Ba Bong a réitéré le grand intérêt de son gouvernement à ce que le Viet Nam devienne membre de l'UPOV.

93. Le 6 novembre, à Shanghai (Chine), l'UPOV a organisé, en collaboration avec l'Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA) un atelier sur la protection des obtentions végétales, qui a réuni une centaine de participants de l'industrie semencière et d'institutions gouvernementales de la région. L'atelier a permis d'obtenir des informations actualisées sur la protection des obtentions végétales en Chine, Indonésie, Japon, aux Philippines, en République de Corée, en Thaïlande et au Viet Nam.

94. Le 7 novembre, également à Shanghai, le Bureau a participé à une réunion du Comité permanent de l'APSA sur les droits de propriété intellectuelle, au cours de laquelle il a présenté un exposé sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales dans la région Asie-Pacifique. Environ 80 participants étaient présents, ce qui représentait une augmentation importante par rapport à l'année précédente.

95. Les 7 et 8 novembre, à Shanghai, le Bureau a participé au Congrès "Asian Seed 2005" de l'APSA qui a réuni environ 800 participants.

96. Les 9 et 10 novembre, à New Delhi, le Bureau a tenu des consultations avec des fonctionnaires et des scientifiques. La situation de la protection des obtentions végétales en Inde et l'adhésion de l'Inde à la Convention UPOV ont été examinées lors d'une réunion avec Mme Radha Singh, secrétaire au Département de l'agriculture et de la coopération du Ministère de l'agriculture. Mme Singh a confirmé l'intention de son gouvernement de poursuivre la procédure d'adhésion à la Convention UPOV et s'est félicitée de la proposition d'assistance de l'UPOV; des mesures concrètes, visant au bon fonctionnement du service chargé de la protection des obtentions végétales et des droits des agriculteurs au Ministère de l'agriculture, ont été abordées avec M. S. Nagarajan, son nouveau directeur. Des questions

particulières sur l'introduction de l'électrophorèse dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV ont été soulevées lors d'une réunion avec S. P. Sharma, de la Division de la science et technologie des semences de l'Institut indien de recherche agricole (IARI).

97. Le 13 novembre, à Doubaï, l'Office a organisé, dans les locaux du Ministère de l'agriculture et de la pêche des Émirats arabes unis, un Séminaire national sur la protection des variétés végétales dans le cadre de la Convention UPOV. Le séminaire a été ouvert par M. Abdallah Ahmed Bin Abdal Aziz, vice-ministre de l'agriculture et de la pêche et une quinzaine de fonctionnaires du ministère y ont assisté.

98. Le 14 novembre, à Doubaï, le Bureau a été reçu par M. Abdalla Ahmed Bin Abdal Aziz vice-ministre de l'agriculture et de la pêche des Émirats arabes unis. Il a expliqué quels étaient les avantages de la protection des variétés végétales et a indiqué quelles étaient les étapes suivantes de l'adhésion à la Convention UPOV. M. Abdal Aziz a confirmé l'intérêt de son pays à devenir membre de l'UPOV et à jouer un rôle prédominant dans la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales dans la région.

99. Les 14 et 15 novembre, à Lyon (France), le Bureau a assisté au deuxième Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage organisé conjointement par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) avec la collaboration de l'OMPI, qui a rassemblé quelque 300 participants d'institutions gouvernementales, des secteurs de la justice, de la police, des douanes, ainsi que d'organisations intergouvernementales et du secteur privé. Des projets récents de lutte contre la contrefaçon et le piratage dans différents secteurs ont été présentés.

100. Les 29 et 30 novembre, à Antalya (Turquie), le Bureau a assisté à une Conférence internationale sur les semences organisée par l'Association de l'industrie des semences turque en collaboration avec l'Unité des semences et le réseau de semences WANA du Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA). Le Bureau a présenté un exposé sur les incidences de la protection des obtentions végétales.

101. Le 5 décembre, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé sur la protection des variétés végétales telle que prévu dans la Convention UPOV à l'occasion d'un Colloque sur la propriété intellectuelle pour des juges du Soudan.

#### IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

102. En ce qui concerne les relations avec les États et les organisations, une grande partie des activités du Bureau a consisté en des services de conseil et d'assistance concernant la législation sur la protection des obtentions végétales, la procédure d'adhésion à la Convention pour des membres potentiels de l'Union ou des membres de l'Union qui ont l'intention d'adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention et des questions liées à la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales. Le Bureau a présenté des observations écrites ou orales, a effectué des visites dans des services ou a reçu des représentants des États et organisations concernés afin de donner les avis nécessaires. À cet égard, le Bureau a eu des contacts avec l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, Bahreïn, le Bangladesh, le Cambodge, la Communauté européenne, le Costa Rica, l'Égypte, El Salvador, les Émirats arabes unis, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran (République islamique d'), l'Islande, la Jamaïque, la Jordanie, le Kazakhstan, la Malaisie, Maurice, la Mongolie, le

Myanmar, l'Ouzbékistan, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique populaire lao, la Serbie-et-Monténégro, le Suriname, le Tadjikistan, la Thaïlande, la Turquie, le Viet Nam et le Zimbabwe.

103. Le Bureau a rencontré des représentants d'organisations internationales en vue de coordonner les activités ou d'expliquer la position de l'UPOV. Il a participé à des réunions et à des discussions avec la CDB, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO (CGRFA), l'OAPI, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI, le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC de l'OMC), l'ICARDA et l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI). Il a maintenu des contacts étroits avec l'OCDE. Le Bureau a été contacté par la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) afin d'obtenir des conseils et une aide à l'élaboration d'une législation sur les droits des obtenteurs.

104. Le Bureau a donné des indications sur les dispositions de la convention à des membres de l'Union et à des tiers.

105. Le Bureau a rencontré régulièrement les associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Ont eu lieu en particulier des réunions avec l'ISF et la CIOPORA, ainsi qu'avec l'AFSTA, l'APSA, *European Seed Association* (ESA) et Fleuroselect.

## V. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'UPOV EN 2004 ET 2005

106. Le présent rapport annuel étant le dernier pour le Programme et budget pour la période 2004-2005, les résultats obtenus par l'UPOV en 2004 et en 2005 dans le cadre des travaux du Conseil, de ses organes subsidiaires et du Bureau sont résumés à l'annexe II du présent document. L'annexe III contient un aperçu des missions menées par les membres du personnel du Bureau en 2005.

## VI. PUBLICATIONS

107. Le Bureau de l'Union a publié :

a) un numéro de "*Plant Variety Protection*", qui se compose de la Gazette et de la Newsletter de l'UPOV;

b) des éditions mises à jour, pour chaque événement touchant à la composition de l'Union, du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en français, en allemand, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe;

c) six disques mis à jour dans la série constituant la base de données de l'UPOV sur les variétés végétales (*UPOV-ROM Plant Variety Database*);

d) une compilation des documents des colloques organisés conjointement par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) en 2002 et 2003 (Publication UPOV n° 792 (E)).

e) un rapport de l'UPOV sur l'incidence de la protection des variétés végétales (Publication UPOV n° 353 (E)).

*108. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

## ANNEXE I

MEMBRES DE L'UNION  
(30 décembre 2005)

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Albanie	- - - -	- - - 15 septembre 2005	- - - 15 octobre 2005
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 <sup>er</sup> février 1989 20 décembre 1999	- - 1 <sup>er</sup> mars 1989 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 <sup>er</sup> juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 <sup>er</sup> juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre 2004
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003

<sup>1</sup> *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 ("Convention de 1961")

*Deuxième ligne* : Acte additionnel du 10 novembre 1972

*Troisième ligne* : Acte du 23 octobre 1978

*Quatrième ligne* : Acte du 19 mars 1991

<sup>2</sup> de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

C/40/2  
Annexe I, page 2

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -
Bolivie	- - - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Brésil	- - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Communauté européenne	- - - -	- - - 29 juin 2005	- - - 29 juillet 2005
Croatie	- - - -	- - - 1 <sup>er</sup> août 2001	- - - 1 <sup>er</sup> septembre 2001
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998

C/40/2  
Annexe I, page 3

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - -	18 mai 1980 18 mai 1980 - -
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Hongrie	- - -	- - 16 mars 1983 1 <sup>er</sup> décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 <sup>er</sup> janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 <sup>er</sup> juin 1977 1 <sup>er</sup> juin 1977 28 avril 1986 -	1 <sup>er</sup> juillet 1977 1 <sup>er</sup> juillet 1977 28 mai 1986 -

C/40/2  
Annexe I, page 4

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lituanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -
Nicaragua	- - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004

C/40/2  
Annexe I, page 5

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Panama	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003-	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - -	- - - 7 décembre 2001	- - - 7 janvier 2002
République de Moldova	- - -	- - - 28 septembre 1998	- - - 28 octobre 1998
République tchèque <sup>3</sup>	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 24 novembre 2002
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 <sup>er</sup> juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999

<sup>3</sup> Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/40/2  
Annexe I, page 6

Membre	Date de signature <sup>1</sup>	Date de dépôt de l'instrument <sup>1,2</sup>	Date de prise d'effet <sup>1</sup>
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie <sup>3</sup>	- - - -	- - - -	- - 1 <sup>er</sup> janvier 1993 -
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 <sup>er</sup> décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 <sup>er</sup> janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 -	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 -
Tunisie	- - - -	- - - 31 juillet 2003	- - - 31 août 2003
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 -	- - 3 novembre 1995 -
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -

Total : 60 membres

[L'annexe II suit]

---

<sup>3</sup> Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

## ANNEXE II

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'UPOV EN 2004 ET 2005

(sur la base des informations fournies dans le programme et budget 2004-2005 – Document C/37/4)

Sous-programme UV.2 : Amélioration des services fournis aux membres de l'Union /  
Mise en place d'un système efficace de protection des obtentions végétales

Dans les domaines juridique, administratif et technique, l'Union a établi et adopté un nombre considérable de documents de base qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la convention d'une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire son coût au niveau national ou régional.

**Objectifs :**

- ◆ Maintenir et améliorer la qualité de la protection assurée par le système de l'UPOV.
- ◆ Jeter et développer les bases juridiques et techniques de la coopération internationale en fonction d'une conception harmonisée de la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la convention.

**Résultats  
escomptés**

*1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*1. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de directives administratives et juridiques concernant la mise en œuvre de la Convention UPOV*

- Projets de recommandations relatives aux renseignements, aux documents et au matériel fournis aux fins de l'examen (document CAJ/50/2). Examen de ces projets achevé par le Comité administratif et juridique (CAJ) en octobre 2005
- Projets de recommandations visant à garantir l'indépendance des centres d'examen DHS qui mènent des activités d'amélioration des plantes ou qui sont associés à de telles activités (document CAJ/49/3). Examen reporté par le CAJ en octobre 2005.
- Projet de notes explicatives concernant l'article 15.1)i) et l'article 15.2) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV : actes accomplis dans un cadre privé à des fins non commerciales et dispositions relatives aux semences de ferme (document CAJ/50/3). Examen achevé par le CAJ en octobre 2005.
- Techniques moléculaires (document CAJ/50/4). Des éléments nouveaux ont été examinés par le CAJ en octobre 2005 (document CAJ/52/2).
- Classification normalisée des genres et espèces pour l'amélioration du fonctionnement des bases de données : 5600 codes UPOV ont été créés et approuvés par le Comité technique (TC) ou les groupes de travail techniques.
- Signature d'un mémorandum d'accord avec l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) concernant l'élaboration de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales et de la base de données centrale de l'OCVV sur les dénominations variétales.
- Création de la base de données GENIE contenant :
  - 5600 codes UPOV / 15 500 noms botaniques et noms communs
  - état de la protection par genre/espèce dans le cadre de l'UPOV (sur la base du document C/39/6)
  - renseignements sur la coopération en matière d'examen (sur la base du document C/39/5)

- expérience en matière d'examen DHS (sur la base du document TC/41/4)
  - classes de dénominations variétales (sur la base du document UPOV/INF/12 Rev.).
- Réunion spéciale avec les associations d'obteneurs tenue le 25 octobre 2005, consacrée à des questions relatives à l'application des droits d'obteneur; examen de la suite à donner par le Comité consultatif pour 2006.

**Résultats  
escomptés**

*2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*2. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de principes directeurs techniques pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés*

- Documents TGP approuvés par le Comité technique et publiés sur le site Web de l'UPOV :
  - TGP/0/1 "Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents"
  - TGP/2/1 "Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV"
  - TGP/5/1 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS"
  - TGP/6/1 "Systèmes d'examen DHS"
  - TGP/7/1 "Élaboration des principes directeurs d'examen".
- Élaboration en cours des projets de documents TGP suivants au sein des groupes de travail techniques :
  - TGP/4 "Constitution et gestion des collections de variétés"
  - TGP/8 "Utilisation de procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS"
  - TGP/9 "Examen de la distinction"
  - TGP/10 "Examen de l'homogénéité"
  - TGP/12 "Caractères spéciaux"
  - TGP/13 "Conseils pour les nouveaux types et espèces"
  - TGP/14 "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV".
- 32 principes directeurs d'examen ont été adoptés par le TC, dont :
  - 19 principes directeurs d'examen révisés : TWA (4,5), TWF (3), TWO (1), TWV (10,5)
    - Afrique : ZA (1)
    - Asie/Pacifique : JP (1)
    - Europe : DE (2), ES (1), FR (5), GB (3), HU (2), NL (4)
  - 13 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (1,5), TWF (1), TWO (8), TWV (2,5)
    - Amériques : BR (1), CA (1), MX (1)
    - Asie/Pacifique : AU (2), JP (2), KR (1)
    - Europe : DE (1), GB (1), NL (3)

C/40/2  
Annexe II, page 3

- Élaboration en cours de 62 projets de principes directeurs d'examen au sein des groupes de travail techniques, à savoir
  - 29 révisions : TWA (4), TWF (10), TWO (9), TWV (7)
    - Afrique : ZA (0,5)
    - Amériques : BR (1), MX (2)
    - Asie/Pacifique : AU (0,5), NZ (1,5)
    - Europe : DE (5), DK (1), ES (2,5), FR (2,5), GB (3), HU (3,5), NL (5), PL (1)
  - 33 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (7), TWF (8), TWO (13), TWV (5)
    - Afrique : KE (0,5), ZA (2)
    - Amériques : AR (1), BR (4), CA (1), EC (1), MX (4,5)
    - Asie/Pacifique : AU (1), CN (0,5), KR (1)
    - Europe : DE (5), ES (0,5), FR (6), GB (2), IT (0,5), SK (1), UA (1)
    - Proche/Moyen-Orient : IL (3,5).

Au total, 25 membres de l'Union ont participé à l'élaboration des principes directeurs d'examen

- 527 experts représentant 34 membres de l'Union (membres<sup>1</sup>), 4 États ou services observateurs (obs) et 5 organisations observatrices (org) ont participé aux groupes de travail techniques :
  - TWA (Pologne et Nouvelle-Zélande) : 30 membres (103 part.) / 1 obs. (2 part.) / 1 org. (4 part.)
  - TWC (Japon et Canada) : 15 membres (49 part.)
  - TWF (Allemagne et Japon) : 23 membres (67 part.) / 3 obs. (3 part.) / 1 org. (1 part.)
  - TWO (Allemagne et Rép. de Corée) : 19 membres (86 part.) / 1 obs. (4 part.) / 2 org. (3 part.)
  - TWV (Rép. de Corée et Slovaquie) : 21 membres (153 part.) / 1 org. (3 part.)
  - BMT (États-Unis d'Amérique) : 17 membres (45 part.) / 4 org. (4 part.)
- 211 experts représentant 30 membres / 4 obs. / 4 org. ont participé aux ateliers préparatoires :
  - TWA : 17 membres (49 part.) / 1 obs. (2 part.) / 1 org. (3 part.)
  - TWC : 6 membres (12 part.)
  - TWF : 14 membres (29 part.) / 3 obs. (3 part.) / 1 org. (1 part.)
  - TWO : 15 membres (53 part.) / 1 org. (1 part.)
  - TWV : 12 membres (34 part.)
  - BMT : 9 membres (22 part.) / 2 org. (2 part.)
- 38 experts représentant 4 membres de l'Union et 2 États observateurs ont participé à l'atelier sur le traitement des données tenu en 2004 à Beijing (Chine) et organisé conjointement avec le TWC.

---

<sup>1</sup> La Communauté européenne prise en compte dans les membres de l'Union.

**Résultats  
escomptés**

*3. Détermination  
du rôle de la  
publication des  
descriptions  
variétales*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*3. Proposition au Conseil de l'UPOV ou adoption par celui-ci d'une politique relative à la publication des descriptions variétales*

Projet d'étude sur la publication des descriptions variétales :

- Le Groupe de travail ad hoc sur la publication des descriptions variétales (WG-PVD) est convenu que, à ce stade, aucune question d'ordre administratif, juridique ou financier ne doit être examinée d'urgence et que les études types devraient être achevées.

Les résultats des études types ont été examinés par les groupes de travail techniques compétents, le WG-PVD et le Comité technique.

**Résultats  
escomptés**

*4. Plus grande  
harmonisation au  
niveau  
international en ce  
qui concerne les  
dénominations  
variétales*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*4. Dénominations variétales*

- Le Groupe de travail ad hoc sur les dénominations variétales (WG-VD) a tenu huit sessions. Il a élaboré une proposition relative au projet de notes explicatives concernant les dénominations variétales selon la Convention UPOV y compris une révision de la liste des classes aux fins des dénominations variétales. Ce projet de notes explicatives a été examiné par le CAJ en octobre 2005. Ce projet devrait être de nouveau examiné par le CAJ et adopté par le Conseil en 2006.
- Mise à jour et publication de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales (bimestrielle)
- Élaboration de propositions pour améliorer l'efficacité de la base de données sur les variétés végétales (document TC/40/6-CAJ/49/4)
- Création de codes UPOV à utiliser dans la base de données UPOV-ROM

**Résultats  
escomptés**

*5. Autres principes  
directeurs sur des  
questions générales*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

- Règles concernant l'octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d'observateur auprès des organes de l'UPOV et l'accès aux documents de l'UPOV adoptées par le Conseil en octobre 2005.
- Recommandations sur les questions financières à long terme de l'Union approuvées par le Comité consultatif.

### Sous-programme UV.3 : Extension du champ d'application de la protection des obtentions végétales

L'Union a aidé l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et un certain nombre d'États dans la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales fondée sur la Convention UPOV. Elle a également fourni des conseils aux gouvernements, principalement de pays en développement et de pays en transition vers l'économie de marché, pour l'adoption de la législation correspondante.

- Objectifs :**
- ◆ Aider les gouvernements à mettre en place un système efficace de protection des obtentions végétales.
  - ◆ Aider les gouvernements, en particulier ceux des pays en développement et des pays en transition vers l'économie de marché, à élaborer et à adopter une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

#### Résultats escomptés

#### Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

*1. Adoption par un nombre croissant d'États et d'organisations intergouvernementales d'une base juridique pour la protection des obtentions végétales, conformément au système de l'UPOV*

*1.1 Nouveaux membres :* Singapour, Jordanie, Ouzbékistan, Azerbaïdjan, Communauté européenne, Albanie

*1.2 Adhésion à l'Acte de 1991 :* Autriche

*1.3 Lancement de la procédure d'adhésion*

- Avis du Conseil sur la conformité de la législation requis par les pays suivants : Albanie, Arménie, Maurice, Turquie, Malaisie.

*1.4 Commentaires sur la législation et la réglementation (y compris la procédure d'adhésion)*

- 37 commentaires d'États/d'organisations : Albanie, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Cambodge, Chili, Colombie, Communauté européenne, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Géorgie, Honduras, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Koweït, Lituanie, Maroc, Maurice, Ouzbékistan, République dominicaine, Serbie-et-Monténégro, Singapour, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Viet Nam, Zimbabwe, OAPI et Communauté pour le développement de l'Afrique australe

*1.5 Commentaires sur la législation et la réglementation qui ont été pris en considération par les États et des organisations intergouvernementales (y compris les avis sur la procédure d'adhésion)*

- Albanie, Azerbaïdjan, Communauté européenne, France, Irlande, Islande, Jordanie, Lituanie, Maurice, OAPI, Ouzbékistan, Singapour, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Viet Nam

#### Résultats escomptés

#### Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

*2. Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales*

*2.1 Proposition au Conseil ou adoption par celui-ci du principe de la fourniture d'une formation et d'une assistance, par exemple au moyen de l'enseignement à distance*

- Première session du cours d'enseignement à distance en septembre-octobre 2005 avec la participation de 56 étudiants.

- Coopération à l'élaboration du projet de l'Union européenne prévoyant la fourniture d'une assistance pour la mise en œuvre de l'annexe X de l'Accord de Bangui révisé (OAPI).

**Résultats  
escomptés**

*3. Expansion  
géographique du  
système de l'UPOV*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*3.1 Nombre d'activités de formation lancées ou mises en œuvre*

Activités de formation lancées par le Bureau et mises en œuvre par les membres de l'Union :

- Formation en France d'administrateurs de l'OAPI à la conduite de l'examen DHS
- Formation technique et administrative en Espagne pour le juriste principal du Bureau.

Activités de formation organisées par l'UPOV :

- Séminaire régional à Hammamet (Tunisie)
- Atelier sur le traitement des données à Beijing (Chine)
- Séance d'information à l'intention des délégués à la septième session de la conférence des parties (COP7) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à Kuala Lumpur (Malaisie)
- Séminaire national à Kuala Lumpur (Malaisie)
- Séance d'information à l'intention du Réseau international sur les fruits tropicaux (TFNet) à Serdang (Malaisie)
- Cinquième réunion technique régionale pour l'Asie à Hanoi (Viet Nam)
- Atelier UPOV-IRRI/INGER à Bangkok (Thaïlande)
- Atelier technique sur l'examen des obtentions végétales à Séoul (République de Corée)
- Séance d'information à l'intention d'experts de l'OMPI à Genève (Suisse)
- Atelier sur les avantages de la coopération régionale et de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV à Beijing (Chine)
- Séance d'information à l'intention de fonctionnaires nationaux de la Chine à Genève (Suisse)
- Séance d'information à l'intention de fonctionnaires nationaux de la République de Corée à Genève (Suisse)
- Séance d'information à l'intention d'experts de l'examen DHS à Kuala Lumpur (Malaisie)
- Séance d'information à l'intention des délégués à la dixième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à Rome (Italie)
- Séance d'information à l'intention de fonctionnaires du Tadjikistan sur les procédures d'adhésion à la Convention UPOV à Genève (Suisse)
- Séminaire national à Chisinau (République de Moldova)
- Séminaire national à Bucarest (Roumanie)
- Séminaire national à Sofia (Bulgarie)
- Séminaire national à Kingston (Jamaïque)
- Séminaire national à Bridgetown (Barbade)
- Séminaire national à Phnom Penh (Cambodge)
- Séminaire national à Hanoi (Viet Nam)
- Séminaire régional au Nicaragua
- Atelier organisé en relation avec le Congrès annuel 2005 de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) tenu à Yaoundé (Cameroun)
- Atelier régional pour les pays d'Asie centrale à Karaj (République islamique d'Iran)
- Séance d'information au siège de l'ICARDA à Alep (République arabe syrienne)
- Séance d'information à l'Organisation générale pour la multiplication des semences à Alep (République arabe syrienne)

- Séminaire national à Ankara (Turquie)
- Quatrième cours de formation pour les pays ibéro-américains à Santa Cruz (Bolivie)
- Séminaire national à Jakarta (Indonésie)
- Sixième réunion technique régionale pour l'Asie à Singapour
- Atelier technique à Kôfu (Japon)
- Atelier technique à Séoul (République de Corée)
- Séminaire national à Wellington (Nouvelle-Zélande)
- Atelier APSA-UPOV à Shanghai (Chine)
- Séminaire national à Doubaï (Émirats arabes unis).

Présentation d'exposés de l'UPOV :

- Commission de la protection des obtentions végétales de l'Association allemande pour la propriété industrielle et le droit d'auteur (GRUR) à Munich (Allemagne)
- Atelier de la Société britannique des obtenteurs sur l'évaluation dans l'industrie de la sélection végétale à Norwich (Royaume-Uni)
- Programme spécial OMPI/Association mondiale des petites et moyennes entreprises (WASME) sur les droits de propriété intellectuelle à Genève (Suisse)
- Séminaire interrégional intermédiaire de l'OMPI sur la propriété intellectuelle à Genève (Suisse)
- Deux cours de formation sur la protection des obtentions végétales au Centre des ressources génétiques de Wageningen (Pays-Bas)
- Deux cours sur la protection des droits d'obtenteur de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à Tokyo (Japon)
- Séance d'information à l'intention de l'Association japonaise du commerce de semences (JASTA) à Tokyo (Japon)
- Atelier sur l'évolution récente de la protection des obtentions végétales et l'utilisation des ressources génétiques de la Société d'innovation technique dans l'agriculture, la foresterie et les pêches (STAFF) à Tokyo (Japon)
- Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants du droit de la propriété intellectuelle à Genève (Suisse)
- XIX<sup>e</sup> séminaire panaméricain sur les semences de la Fédération latino-américaine des semences (FELAS) à Asunción (Paraguay)
- Atelier sur les questions intéressant les services semenciers nationaux en rapport avec le XIX<sup>e</sup> séminaire panaméricain sur les semences organisé par la FELAS
- Séminaire sur les droits de propriété intellectuelle sur les obtentions végétales organisé par l'Union européenne et l'Uruguay à Montevideo (Uruguay)
- Premier séminaire sur la propriété intellectuelle sur les végétaux à Santiago (Chili)
- 35<sup>e</sup> convention annuelle Fleuroselect à Lausanne (Suisse)
- Visioconférence pour la maîtrise en propriété intellectuelle organisée par l'Académie mondiale de l'OMPI et l'Université de Turin
- Atelier organisé par l'OAPI et tenu à Limbé (Cameroun) sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales sur la base de l'annexe X de l'Accord de Bangui révisé
- Réunion des horticulteurs néerlandais spécialisés dans la production de bulbes à fleurs à Hobaho, Lisse (Pays-Bas)
- Exposé présenté à la Conférence de l'unité organique "Obtenteurs" de l'Association Fleuroselect à Genève (Suisse)
- Exposé présenté lors d'un séminaire sur le régime de protection communautaire des obtentions végétales à Rome (Italie)
- Exposé présenté à la conférence annuelle de la CIOPORA à Nice (France)
- Atelier sur les marqueurs moléculaires à Ottawa (Canada)
- Exposé présenté pendant le *Primer Foro sobre la Propiedad Intelectual para la Protección de la Biotecnología Agropecuaria* à Buenos Aires (Argentine)
- Conférence donnée dans le cadre d'un programme de formation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour des représentants du Pakistan
- Conférence donnée pendant un cours OMC/OMPI à Genève sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce pour des professeurs de pays en développement

- Conférence donnée pendant le cours de formation collégiale de la JICA sur la protection des droits d'obteneur à Tokyo (Japon)
- Exposé présenté lors d'un atelier de l'OCDE sur la biotechnologie moderne et la certification des semences à Paris (France)
- Exposé présenté à la Conférence internationale sur les semences à Antalya (Turquie)

**Résultats  
escomptés**

*4. Renforcement  
de la coopération  
internationale et  
spécialisation dans  
la protection des  
obtenions  
végétales*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*4.1 Nombre d'accords bilatéraux et régionaux sur la protection des obtentions végétales*

- Les accords de coopération en matière d'essai des variétés portent à présent sur quelque 640 genres ou espèces (voir le document C/39/5)

*4.2 Publication d'informations sur l'expérience acquise en matière d'examen DHS*

- Enseignement technique concret/principes directeurs d'examen nationaux portant sur quelque 1750 genres ou espèces (voir le document TC/41/4)

**Résultats  
escomptés**

*5. Mesures  
d'encouragement  
pour le  
développement de  
l'agriculture et de  
l'ensemble de  
l'économie des  
États*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*5.1 Nombre de titres octroyés*

9 127 titres octroyés par les membres de l'Union en 2004 (les chiffres pour 2005 seront disponibles en octobre 2006)

*5.2 Nombre de titres en vigueur*

64 170 titres en vigueur auprès des membres de l'Union à la fin de 2004 (les chiffres pour 2005 seront disponibles en octobre 2006)

*5.3 Étude sur l'incidence des droits d'obteneur*

Le rapport de l'UPOV sur l'incidence de la protection des obtentions végétales a été publié

## Sous-programme UV.4 : Relations extérieures

L'UPOV est désormais mieux connue du public. Des organisations intergouvernementales, telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Conseil des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ont invité l'UPOV à contribuer à leurs travaux. Des associations professionnelles internationales ont intensifié leurs contacts avec l'UPOV. Il a été question de l'UPOV dans des arrangements internationaux bilatéraux sur le commerce. Le rôle et les activités de l'UPOV sont désormais mieux compris. Le site Web amélioré de l'Union a suscité un intérêt croissant.

### Objectifs

- ◆ Mieux faire connaître l'UPOV et renforcer son influence.
- ◆ Conserver l'attractivité du système de l'UPOV.
- ◆ Mieux faire comprendre le rôle de l'UPOV et ses activités.
- ◆ Valoriser l'image de marque de l'UPOV.

### Résultats escomptés

#### Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

*1. Reconnaissance par les organisations intéressées de l'importance du système de l'UPOV*

*Occasions auxquelles l'UPOV est invitée à participer à des réunions d'organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales ou à y présenter des exposés :*

- Conseil des ADPIC (OMC), CDB, Comité intergouvernemental de l'OMPI, CGRFA/FAO, OCDE, Association internationale d'essais de semences (ISTA), Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), Service consultatif central (CAS), Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI), Institut international de recherche sur le riz (IRRI), Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), Réseau international sur les fruits tropicaux (TFNet, Office communautaire des variétés végétales (OCVV)
- Invitations émanant d'associations internationales d'obteneurs et de producteurs

Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA)

European Seed Association (ESA)

Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH)

Communauté internationale des obteneurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA)

Fédération internationale des semences (ISF)

Association africaine du commerce des semences (AFSTA)

British Society of Plant Breeders (BSPB)

Fleuroselect

Fédération latino-américaine des semences (FELAS).

**Résultats  
escomptés**

*2. Meilleure  
connaissance des  
principes fonda-  
mentaux de la  
Convention UPOV  
parmi le grand  
public*

**Résultats obtenus : indicateurs d'exécution**

*2.1 Nombre de demandes de renseignements reçues*

- 20 demandes par jour ouvrable (lettres, courriers électroniques)

*2.2 Nombre de mentions du système UPOV*

- Huit communiqués de presse en 2004-2005
- Trois numéros de la gazette et du bulletin de l'UPOV (UPOV Gazette and Newsletter) sur la protection des obtentions végétales en 2004-2005
- 12 éditions de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales en 2004-2005
- Publication UPOV n° 792 (E) "Compilation des documents des colloques organisés conjointement par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) en 2002 et 2003"
- Moteurs de recherche :  
Google : 210 000 (en juillet 2005) (65 900 en 2004)  
Yahoo! : 193 000 (en juillet 2005) (48 600 en 2004)

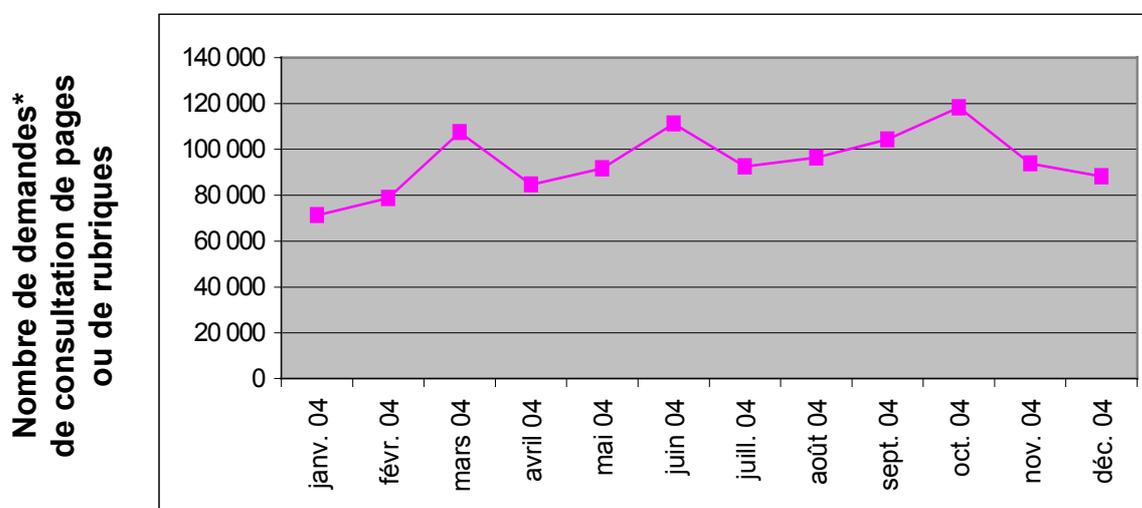
*2.3 Nombre de consultations du site Web de l'UPOV*

- Le nombre moyen de consultations du site Web de l'UPOV s'élève à 112 415 par mois (34 023 en 2004) (voir l'appendice pour plus de précisions)

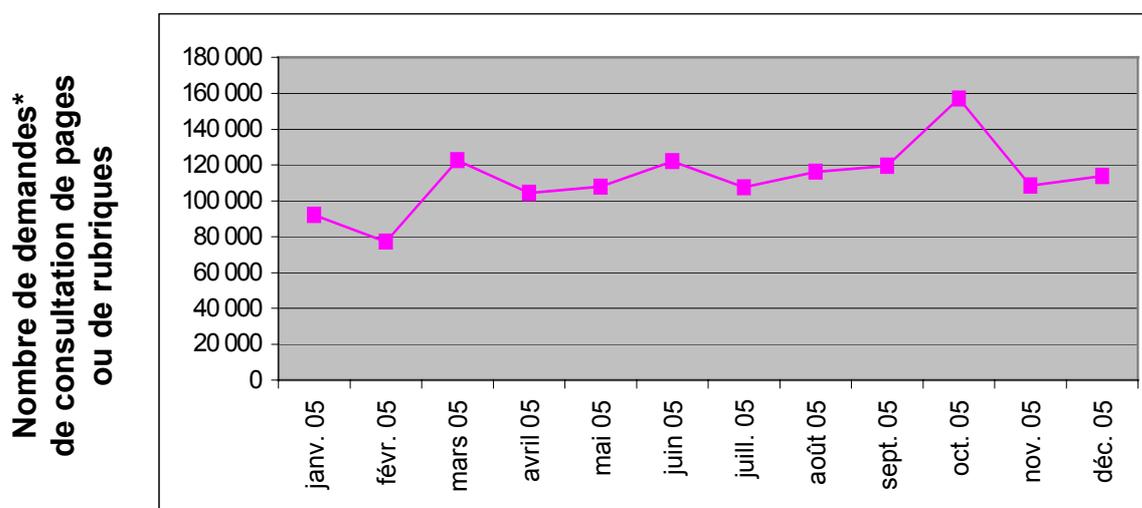
[L'appendice suit]

## APPENDICE

### Évolution de l'utilisation du site Web de l'UPOV (2004)



### Évolution de l'utilisation du site Web de l'UPOV (2005)



\* *Exemple* : Site Web de l'UPOV en libre accès → Documents de l'UPOV → Conseil → Session C/39 → Projet d'ordre du jour (E) = 5 demandes

[L'annexe III suit]

## ANNEXE III

## RÉCAPITULATIF DES MISSIONS EN 2005

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Atelier FAO	Février 2005 Rome	Button
Atelier Gaia	Février 2005 La Minière (France)	Lavignolle
Séminaire régional sur la protection des variétés végétales	Février 2005 Managua	Lavignolle
Troisième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages	Février 2005 Bangkok	Jördens, Tabata
Réunion avec des fonctionnaires	Phnom Penh	Jördens, Tabata
Réunion avec des fonctionnaires	Hanoi	Tabata
Réunion annuelle des producteurs de bulbes à fleurs	Mars 2005 Lisse (Pays-Bas)	Button
Atelier technique organisé par l'OAPI	Mars 2005 Limbé (Cameroun)	Jördens
Atelier UPOV-AFSTA-OAPI sur la protection des variétés végétales	Yaoundé	Jördens
Congrès 2005 de l'AFSTA	Yaoundé	Jördens
Conseil administratif de l'OCVV	Mars 2005 Rome	Jördens
Séminaire de l'OCVV	Avril 2005 Rome	Jördens
Réception d'adieu en l'honneur de M. René Royon, CIOPORA	Avril 2005 Nice (France)	Jördens
Assemblée générale annuelle de la CIOPORA	Nice	Jördens
Atelier régional d'Asie centrale et occidentale sur la protection des variétés végétales	Mai 2005 Karaj (République islamique d'Iran)	Jördens, Tabata
Réunion UPOV-ICARDA sur la protection des variétés végétales	Alep (République arabe syrienne)	Jördens, Tabata
Séminaire national sur la protection des variétés végétales	Ankara	Jördens, Tabata

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Congrès mondial sur les semences 2005	Mai/Juin 2005 Santiago	Jördens
Séminaire international sur la protection des variétés végétales	Juin 2005 Buenos Aires	Jördens
Dixième anniversaire de l'OCVV	Juin 2005 Angers (France)	Jördens
Conseil administratif de l'OCVV	Angers	Jördens
Cours sur la protection des variétés végétales	Juin 2005 Wageningen (Pays-Bas)	Jördens
Atelier préparatoire du TWV	Juin 2005 Nitra (Slovaquie)	Button, Tabata
Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV)	Nitra	Button, Tabata
Atelier préparatoire du TWC	Juin 2005 Ottawa	Button, Lavignolle
Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)	Ottawa	Button, Lavignolle
Séminaire sur le COV et l'utilisation des techniques moléculaires	Ottawa	Button, Lavignolle
Atelier préparatoire du BMT	Alexandria, V.A., (États-Unis d'Amérique)	Button, Lavignolle
Groupe de travail du BMT	Alexandria	Button, Lavignolle
Visite technique au National Center for Biotechnology Information (NCBI)	Alexandria	Button, Lavignolle
Programme de formation professionnelle à l'Office espagnol des variétés végétales (OEVV)	Juillet 2005 Madrid, Séville, Valence (Espagne)	Huerta
Groupe de contact pour la rédaction de l'accord type relatif au transfert de matériel (FAO)	Juillet 2005 Hammamet (Tunisie)	Tabata
Quatrième stage de formation pour les pays ibéro-américains	Août 2005 Santa Cruz de la Sierra (Bolivie)	Lavignolle

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Cours de formation sur la protection des variétés végétales de la JICA	Août 2005 Tokyo	Tabata
Séminaire national sur la protection des variétés végétales	Jakarta	Tabata
Sixième réunion technique régionale pour la protection des variétés végétales pour l'Asie	Août/Septembre 2005 Singapour	Tabata
Atelier préparatoire du TWF	Septembre 2005 Kôfu (Japon)	Button, Tabata
Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)	Kôfu	Button, Tabata
Atelier préparatoire du TWO	Séoul	Button
Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)	Séoul	Button
Réunion du Comité exécutif de l'AIPPI	Septembre 2005 Berlin	Jördens
Atelier de l'OCDE sur la biotechnologie moderne et la certification des semences	Septembre 2005 Paris	Button
Réunion annuelle de l'OCDE	Septembre/Octobre 2005 Paris	Button
Séminaire de l'OCVV sur la défense des droits d'obteneur dans la Communauté	Octobre 2005 Bruxelles	Jördens
Atelier préparatoire du TWA	Octobre 2005 Christchurch (Nouvelle-Zélande)	Button
Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)	Octobre/Novembre 2005 Christchurch	Button
Séminaire national sur la protection des variétés végétales	Novembre 2005 Wellington	Button
Réunion avec des fonctionnaires	Canberra	Button

<b>Mission</b>	<b>Lieu/Mois</b>	<b>Fonctionnaire(s)</b>
Réunion du Comité de la propriété intellectuelle de la Fédération internationale des semences (FIS)	Novembre 2005 Stockholm	Jördens
Réunion avec des fonctionnaires nationaux	Hanoi	Jördens, Tabata
Atelier UPOV-APSA sur la protection des variétés végétales	Shanghai (Chine)	Jördens, Tabata
Asian Seed 2005, Congrès de l'APSA	Shanghai	Jördens, Tabata
Rencontre avec des fonctionnaires nationaux	New Delhi	Jördens, Tabata
Séminaire sur la protection des variétés végétales	Doubaï	Jördens, Tabata
Rencontre avec des fonctionnaires nationaux	Doubaï	Jördens, Tabata
Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage	Novembre 2005 Lyon (France)	Huerta
Conférence internationale sur les semences	Novembre 2005 Antalya (Turquie)	Jördens
Réunion de l'OCVV avec des représentants de ses services d'examen	Décembre 2005 Angers (France)	Button

[Fin de l'annexe III et du document]